



Fédération Française des Associations
de sauvegarde des Moulins
F.F.A.M. c/ Stéphan DURAND
Combe de Redoles
46330 Tour de Faure

MEMBRE INDIVIDUEL — APPEL DE COTISATION 2022

NOMPRENOM

Adresse complète :

Téléphone : Site internet :

Courriel :

COTISATION MEMBRE INDIVIDUEL DE L'ANNEE 2022

Nouveau membre Réadhésion

* Personne physique Cotisation de base 50 €

* Association locale non affiliée

* Collectivité territoriale

* Personne morale

* Entreprise Cotisation de base 100 €

* Membre bienfaiteur Cotisation 60 € ou plus

* Fonds de solidarité pour la défense des moulins Minimum 50 €

* Abonnement à la revue Moulins de France (4 numéros annuels)

* Nombre d'abonnement : Tarif par abonnement 22 €

• Expédition hors de France métropolitaine Frais de port 14 €

Date : Signature : TOTAL :

VOTRE REGLEMENT

* Par chèque bancaire n° du Banque :

Adressé à Stéphan Durand Combe de Redoles 46330 Tour de Faure

Mail : smi.ffam@moulinsdefrance.org

• Par virement bancaire : banque SOCIETE GENERALE IBAN : FR76 30003 03340 00050562499 34 -

BIC SOGEFRPP—Libellé : SMI 2022